

NOTE SUR DEUX *HIERACIUM* NOUVEAUX DES PYRÉNÉES, par MM. **Henri LORET**  
et **TIMBAL-LAGRAVE**.

(Toulouse, 2 novembre 1858.)

**HIERACIUM AURIGERANUM** Nob. — Souche petite, *unicaule*. Tige de 4 à 8 décimètres, *très grêle*, un peu rude et poilue dans sa moitié inférieure. Feuilles *très nombreuses*, subobtuses, *minces*, d'un vert clair et glabres en dessus, pâles et un peu poilues en dessous, presque entières ou munies de petites dents très espacées, bordées de poils blancs allongés; les radicales *détruites* lors de l'anthèse; les caulinaires lancéolées-oblongues, à *peine rétrécies* à la base, *régulièrement en cœur et semi-amplexicaules*, très rapidement décroissantes de la partie moyenne au sommet, où elles ont la forme de petites feuilles bractéales lancéolées. Panicule courte, à rameaux *très grêles*, souvent uniflores, en ombelle au sommet; pédoncules à duvet blanchâtre; involucre court, cylindracé, à écailles irrégulièrement imbriquées, d'un vert très clair, obtuses, scarieuses aux bords, plus courtes que l'aigrette, toutes *dressées-apprimees*, parsemées ordinairement de poils jaunes glanduleux très courts; corolles à dents *glabres* longues et étroites; styles *jaunes*, même sur le sec; akènes pourpres à aigrette sale.

Habite les prairies sèches des montagnes de l'Ariège, à Quérigut, etc.; fleurit en août.

L'*Hieracium aurigeranum* diffère de l'*H. umbellatum* L. par sa souche unicaule, et non pas multicaule; par ses tiges jamais lactescentes, plus grêles surtout dans leur moitié supérieure; par ses feuilles légèrement denticulées, plus pâles en dessous, plus minces, bordées de longs poils blancs, et non pas ciliées de courtes aspérités, les caulinaires à peine rétrécies semi-amplexicaules en cœur à la base et non pas atténuées subsessiles; par son involucre moins allongé, à écailles d'un vert clair, même sur le sec, dressées, apprimées, et non pas réfléchies au sommet, parsemées de poils jaunes glanduleux, dont l'*H. umbellatum* est dépourvu; par sa floraison moins tardive, etc.

Notre plante diffère de l'*H. umbelliforme* Jord. (in Bor. *Fl. centr.* 3<sup>e</sup> éd. n° 1471) par sa tige un peu rude et non pas lisse; par ses feuilles lancéolées-oblongues semi-amplexicaules, et non pas linéaires-lancéolées pétiolulées; par sa panicule courte, et non pas allongée; par son involucre à écailles dressées plus courtes que l'aigrette, et non pas recourbées égalant l'aigrette; par ses pédoncules tomenteux et ses écailles glandulifères, tandis que l'*H. umbelliforme* est à peu près sans poils ni duvet.

Elle s'éloigne de l'*H. Carionii* Bor. (3<sup>e</sup> éd. n° 1451) par sa panicule ombelliforme au sommet; par ses feuilles inférieures lancéolées ou lancéolées-oblongues, et non pas ovales-oblongues; par ses pédoncules un-

peu tomenteux, mais sans poils simples ni glandulifères; par ses corolles glabres, et non pas ciliolées; par ses styles jaunes, et non pas livides; par son aigrette non blanchâtre, etc.

Elle s'éloigne beaucoup de l'*H. brevifolium* Tausch, par ses feuilles d'une autre forme, une fois plus allongées, également espacées, bien plus molles, semi-amplexicaules, et non pas atténuées subsessiles; par ses calathides une fois plus petites; par les écailles de son involucre plus pâles, glandulifères, et non glabres; par sa tige beaucoup moins dure et par un port tout différent.

**HIERACIUM PSEUDERIOPHORUM** Nob. (*H. sabaudum* All.  $\gamma$  *villosissimum* Monnier, *Ess.* — *H. eriophorum* Lap. *Abr.* p. 474, *Suppl.* p. 127, et herb. ! — *H. hirsutum* Gren. et Godr. *Fl. de Fr.* t. II, p. 386, non Bernh.). — Tige de 3 à 6 décimètres, dressée, rude, roide, hérissée, couverte surtout à la base de longs poils blancs laineux. Feuilles vertes, parfois rougeâtres, nombreuses, rapprochées, poilues sur les deux faces, dentées dans leur partie moyenne, un peu obliques au sommet et décroissant graduellement de la base jusque sous les rameaux; les radicales détruites au moment de l'anthèse; les caulinaires inférieures lancéolées, atténuées en un pétiole court et largement ailé; les supérieures en cœur et semi-amplexicaules. Panicule subcorymbiforme au sommet, souvent allongée, à rameaux courts, uni-biflores, un peu étalés; involucre court, ombiliqué à la base, hérissé, ainsi que les pédoncules, de quelques poils simples allongés mêlés à un duvet grisâtre abondant et à des poils glanduleux dont la longueur égale la largeur des folioles; celles-ci sont lancéolées, accombantes sur le bouton, et égalent l'aigrette; corolles d'un jaune clair, obscurément ciliolées; styles jaunâtres et brunissant très peu en séchant; akènes égalant l'aigrette; alvéoles du réceptacle à mamelon central très développé, bordés d'un limbe scarieux plus large et de cils fibrilleux bien plus longs que dans les autres espèces.

Habite les rochers granitiques à Ax (Ariège); fleurit en juillet et août.

Voisin de l'*Hieracium depauperatum* Jord. par ses rameaux courts et pauciflores, il en diffère par sa panicule plus fournie, par ses involucres plus gros, non ovales à la base, à folioles blanchâtres et couvertes, ainsi que les pédoncules, de poils simples et de poils glanduleux; par ses feuilles d'un vert foncé parfois rougeâtres, poilues sur les deux faces, décroissant graduellement de la base au sommet, à pointe oblique et à dents plus fortes; par sa tige très hérissée, et enfin par les poils abondants qui couvrent toute la plante.

Il diffère de l'*Hieracium sabaudum* L., bien décrit par Haller et figuré par Gmelin (*Fl. sib.* t. II, tab. XIV, fig. 2), par sa panicule plus longue et ses rameaux plus étalés; par les poils laineux longs et abondants du bas

des tiges et les poils jaunes et glanduleux qui couvrent les pédoncules et l'involucre; par les feuilles inférieures plus allongées, atténuées en un court pétiole largement ailé, et non pas étroitement sessiles; par les caulinaires lancéolées, et non pas ovales; par les folioles de l'involucre moins larges et moins obtuses; par les styles jaunes, brunissant à peine après la dessiccation; par les akènes bien moins gros et par un port différent.

Haller dit de sa plante qu'elle fléchit sous le poids des feuilles, *caulis... ob foliorum pondus sæpe inclinatur*, ce qui n'a jamais lieu dans notre espèce, qui se distingue au contraire par sa tige roide et verticale. La floraison de l'*H. sabaudum* est indiquée en septembre, tandis que notre plante fleurit dès la fin de juillet. Nous lui donnons le nom d'*H. pseuderiophorum* pour rappeler la discussion si vive qu'elle suscita entre De Candolle et Lapeyrouse, qui la prenait pour l'*H. eriophorum* Saint-Am. et l'avait placée dans son herbier à côté du vrai *H. eriophorum* de Bayonne, avec lequel il la confondait, malgré les nombreux caractères qui différencient ces deux plantes.

Nous croyons devoir faire observer que la culture n'a nullement modifié les deux espèces que nous venons de décrire, ni celles des environs de Montpellier que nous avons publiées récemment (1).

LETTRE DE M. l'abbé S. de LACROIX.

A Monsieur le Président de la Société Botanique de France.

Saint-Romain-sur-Vienne, 3 novembre 1858.

Monsieur le Président,

Une question a été débattue entre MM. Clos et Des Moulins, d'une part, et M. Moquin-Tandon, de l'autre, pour savoir si le parasitisme des Champignons d'un ordre supérieur, les uns sur les autres, devait être attribué à une prolifération ou à la germination d'une spore (2). Hier j'ai été mis en présence d'un fait qui ne tranche pas absolument la question, mais qui démontre que le parasitisme peut provenir de germination. J'étais allé chercher l'*Hypocrea lateritia* Fr., sur le *Lactarius deliciosus* Fr., dans un bois de pins situé sur le territoire de ma paroisse. J'ai rencontré un échantillon de cette dernière espèce, très frais et parfaitement conformé, qui portait vers le centre de son chapeau un individu de même nature, mais beaucoup plus petit. La forme en était régulière; il était légèrement incliné sur le côté, où il avait contracté un peu d'adhérence avec son support. Le pédicule *central* du parasite prenait naissance au milieu d'un *mycelium* très bien caractérisé d'où il s'élevait, et

(1) Voy. le Bulletin, t. V, p. 507.

(2) Voy. le Bulletin, t. IV, p. 744 et t. V, p. 211-212 et 254.